

SNPS INFO ô N° 37

PROBLEMES CONCERNANT LE MOTEUR SALARIAL

Le SNPS est informé de problèmes qui pourraient se poser avec la mise en route du moteur salarial.

Les messages qui circulent mentionnent que, suite au changement de programme, des problèmes peuvent survenir lors du calcul des traitements et de certaines indemnités. Il est donc demandé au personnel d'être vigilant et de vérifier soigneusement s'il est correctement payé !

Pour nous, c'est INCONCEVABLE !

Ou bien l'autorité peut garantir le fonctionnement correct du moteur salarial, ou bien elle ne le peut pas et doit alors prendre les mesures adéquates. Cela revient à dire qu'on ne peut démarrer avec ce moteur salarial qu'au moment où on pourra en garantir le bon fonctionnement !

Le SNPS a mis ce point à l'ordre du jour du comité de négociation du 09 décembre 2009 et souhaite que l'autorité l'informe des mesures qui seront prises pour que ces problèmes annoncés ne surviennent pas.

Philip VAN HAMME
Président National SNPS

LE SNPS VOUS INFORME !

